Soutenez la restauration des statues, vitraux et tableau de l'église !

LE PROJET

La commune de Dornes souhaite restaurer les statues, trois vitraux et un tableau présents dans son église. Toutes les statues en bois seront traitées par anoxie, contre les insectes xylophages. Trois statues seront intégralement restaurées et retrouveront leur état et leur éclat d'origine : St Jean-Baptiste, la Vierge à l'Enfant, et l'Immaculée Conception. Les vitraux de St Julien, patron de la commune, ainsi que de St Antoine et St Augustin auront leurs structures consolidées et leurs pièces de verre manquantes seront remplacées. Enfin, le projet de restauration comprend aussi une huile sur toile datant du XIXe siècle, représentant l'Assomption au-dessus du village de Dornes, avec sa donatrice, Mme Lefebvre-Lemaire. Ce tableau, oeuvre unique pour le patrimoine local de la commune, nécessite un dépoussiérage et le refixage ponctuel de la couche picturale.

LE LIEU ET SON HISTOIRE

L'église Saint-Julien a été construite au XIIe et au XVIe siècle. L'édifice est inscrit aux Monuments Historiques depuis 1926 et contient du mobilier classé dont trois haut-reliefs, un monument et une plaque funéraire, ainsi que plusieurs statues classées. La "Bienfaitrice", Mme Lefebvre-Lemaire, est arrivée à Dormes en 1822, avec son époux. Animée d'une grande bonté et d'une grande richesse, elle fait édifier deux bâtiments d'accueil de part et d'autre de l'église, encore utilisés aujourd'hui.

LA MOBILISATION

La raison de ces travaux s'inscrit dans la préservation de notre patrimoine local, pour que les génération futures puissent connaître l'histoire de notre village. Grâce à vos dons qui compléteront les fonds publics, les travaux de restauration permettront de prolonger dans le temps notre histoire et celle de tous les hommes qui ont oeuvrés à la construction et la réalisation de ces chefs-d'oeuvres.

Nous comptons sur vous !

Montant des travaux	28 700 € HT
Objectif de collecte	3 500 €
Début des travaux	Fin 2024

Crédit photos © Commune de Dornes

Bulletin de don

Oui, je fais un don pour aider la restauration de l'église Saint-Julien de Dornes

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/102218
ou en flashant le QR code ci-contre.

Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à Fondation du patrimoine, Bourgogne-Franche-Comté, BP 70289, 75867 PDC Paris 18, accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine
l'église Saint-Julien de Dornes

Le montant de mon don est de

☐ 80 € ☐ 150 € ☐ 250 € ☐ 500 € ☐ _____ €

Raison sociale* : _____

Forme juridique* : _____ SIREN* : ___ ___ ___

Nom : _____

Adresse : _____

_____ Code postal : _____

Ville : _____ Pays : _____

E-mail : _____

*Informations obligatoires pour les entreprises

Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'**impôt sur le revenu**	20 €	38 €	63 €	125 €
	Réduction d'impôt de 75 % du don, dans la limite de 1 000 € par an et de 66 % au-delà.			
Coût réel après réduction de l'**impôt sur la fortune immobilière**	20 €	38 €	63 €	125 €
	Réduction d'impôt de 75 % du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).			
Coût réel après réduction de l'**impôt sur les sociétés**	32 €	60 €	100 €	200 €
	Réduction d'impôt de 60 % du montant du don jusqu'à 2 M€ et de 40 % au-delà, dans la limite de 20 000 € ou 5‰ du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.			

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre ☐